

AUX CURES ET DELEGUES PASTORAUX

A Rouen, le 03 avril 2020

Communication du Vicaire général à propos du buis.

A propos du buis, des personnes demandent ce qui sera possible. Plusieurs prêtres s'interrogent. Comme l'archevêque l'a écrit, il n'y a pas de bénédiction et de procession au début de la messe puisqu'il est demandé d'utiliser la troisième forme. Cela dit, il peut y avoir d'autres manières de faire comportant une bénédiction mais toujours sans rassemblement. La lettre donne trois exemples. Il semble que les conditions locales d'approvisionnement du buis doivent entraîner une diversité dans les pratiques.



ALEXANDRE GERAULT
Vicaire général